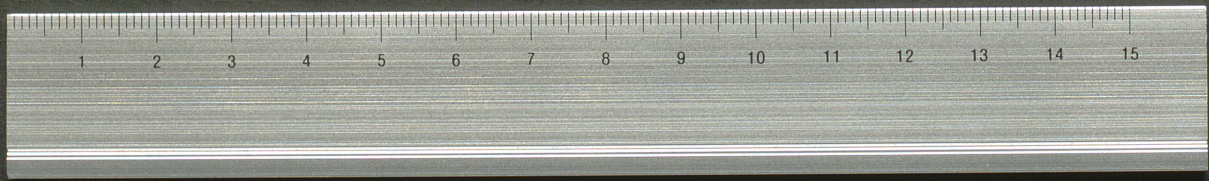


4.

LETTRE
INTERCEPTE
DV PRINCE D'ORANGES
AV DVC D'ALENCON.

Auecq quelques aduertissemens sur icelle
pour ouvrir les yeulx aux
bons subiects.

Imprimé L'An LXXX.

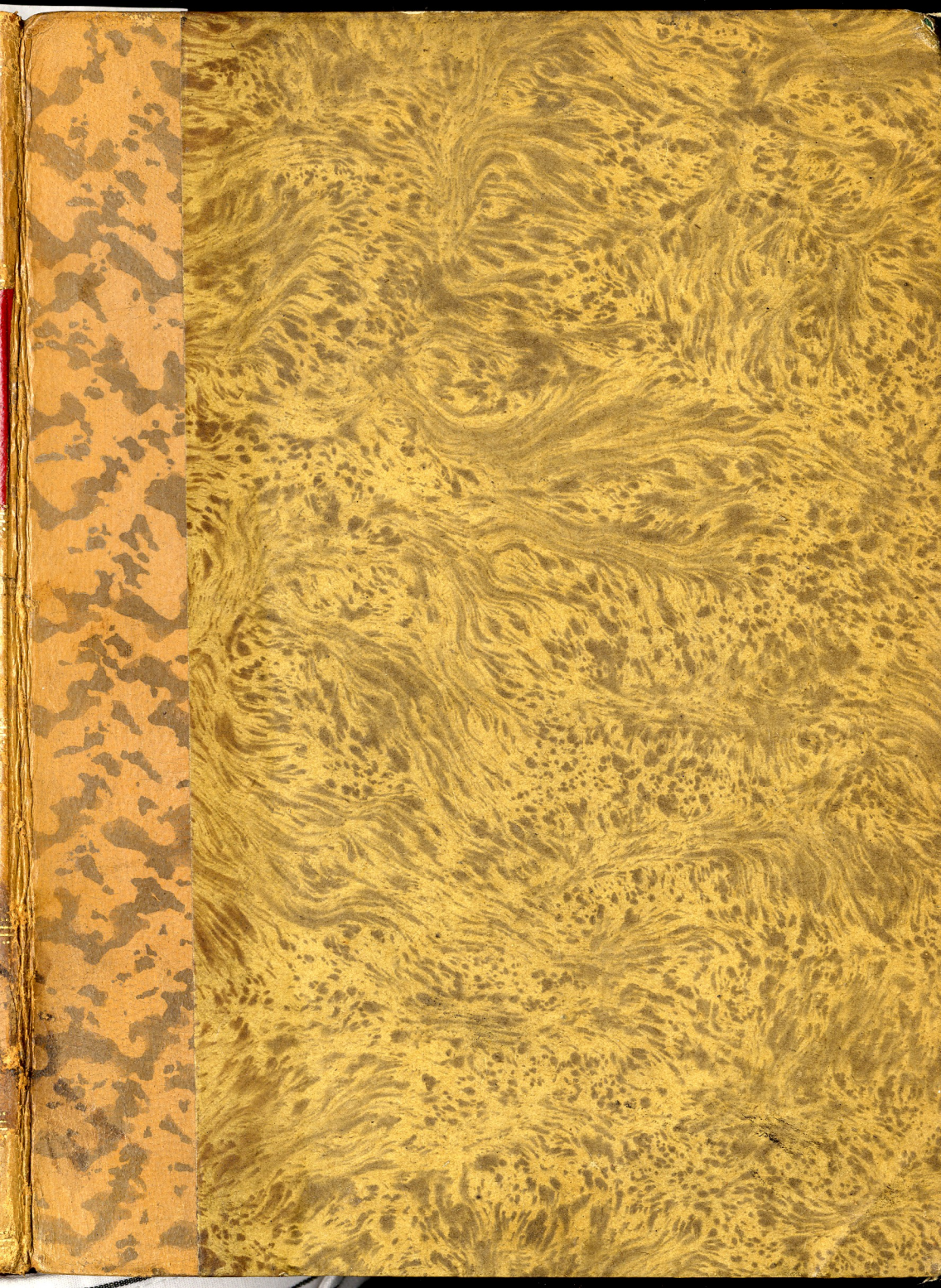


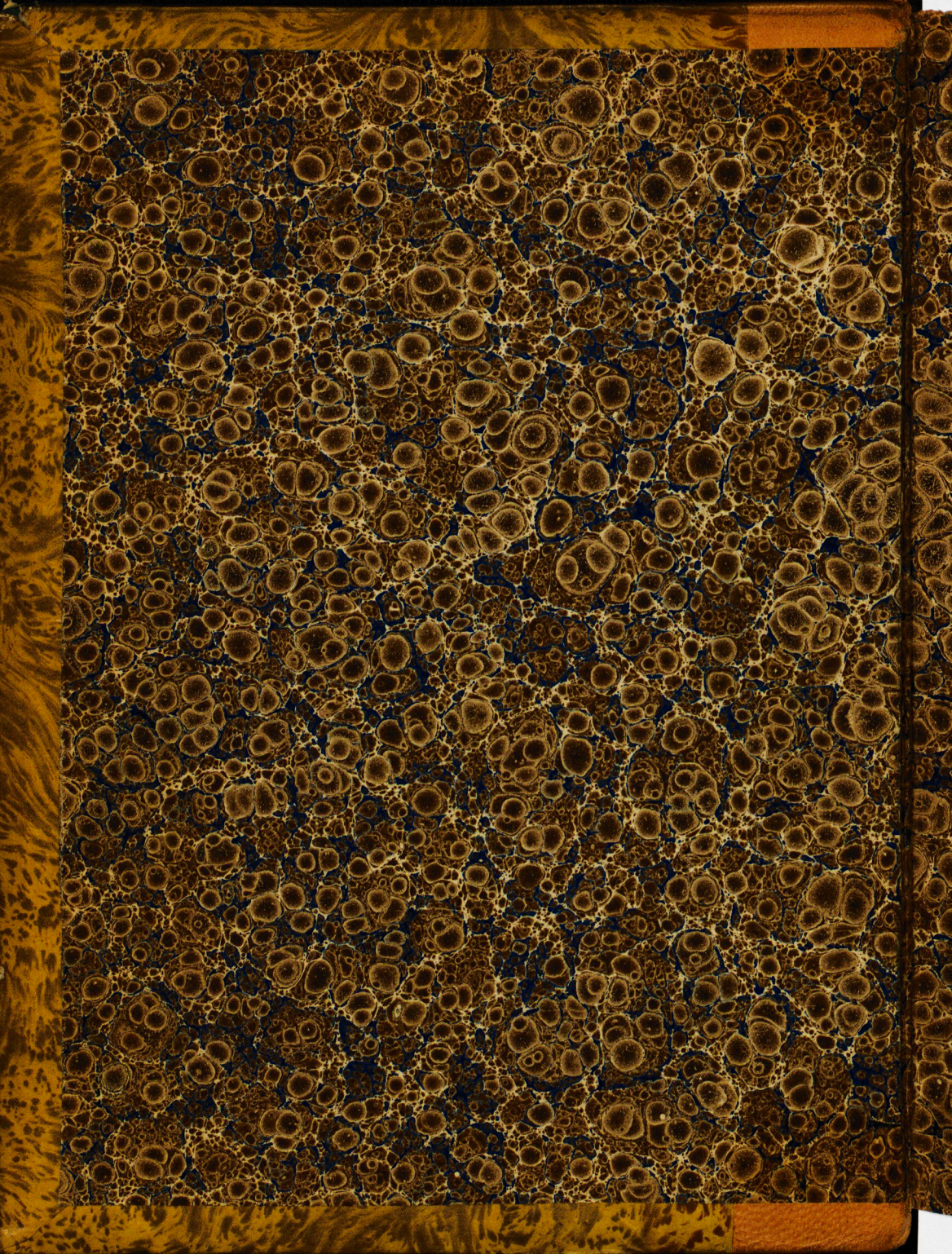
RECUEIL
DE POÉSIES
ET
D'HISTOIRE

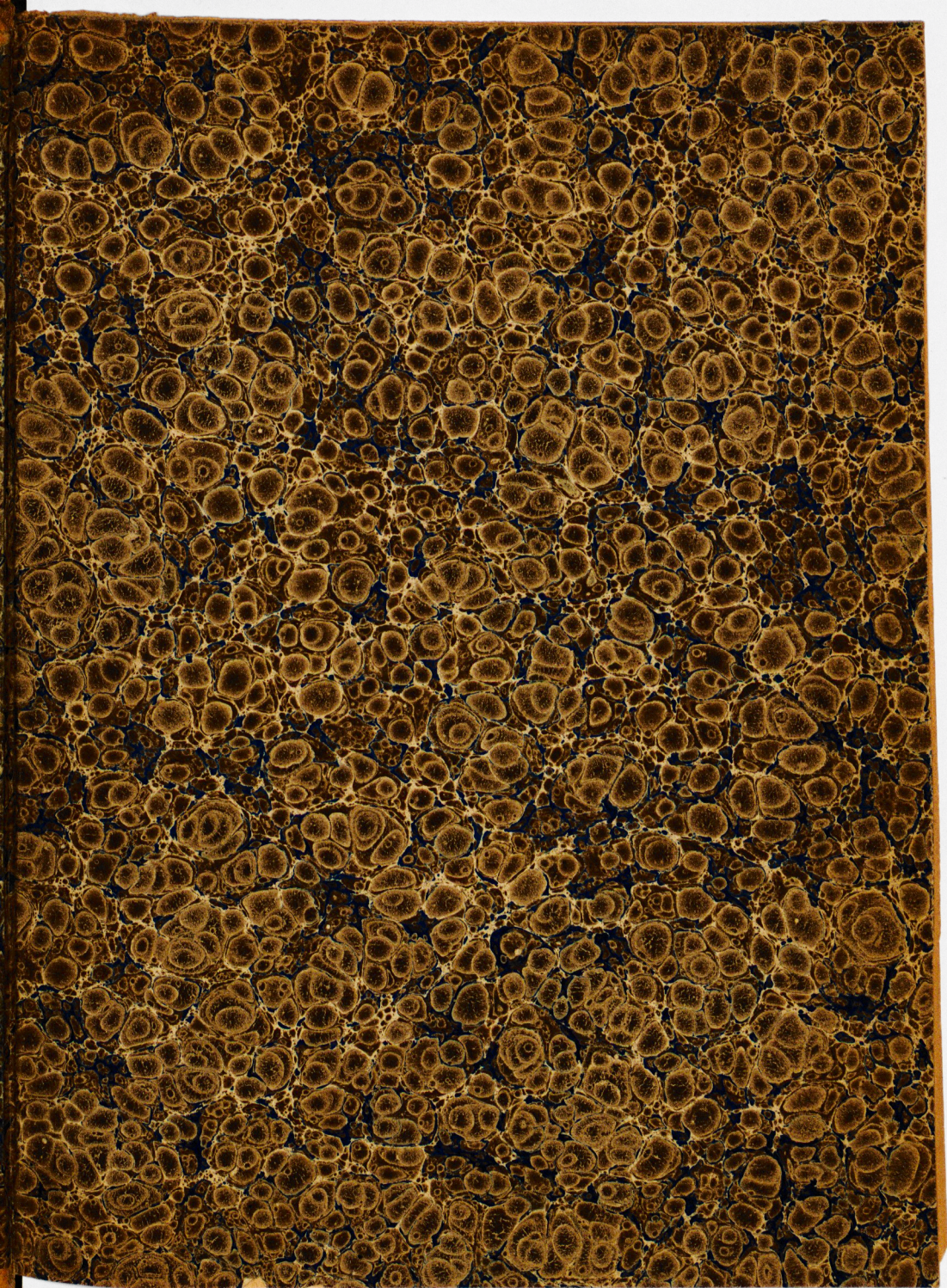
A
11079

BIBLIOTHÈQUE

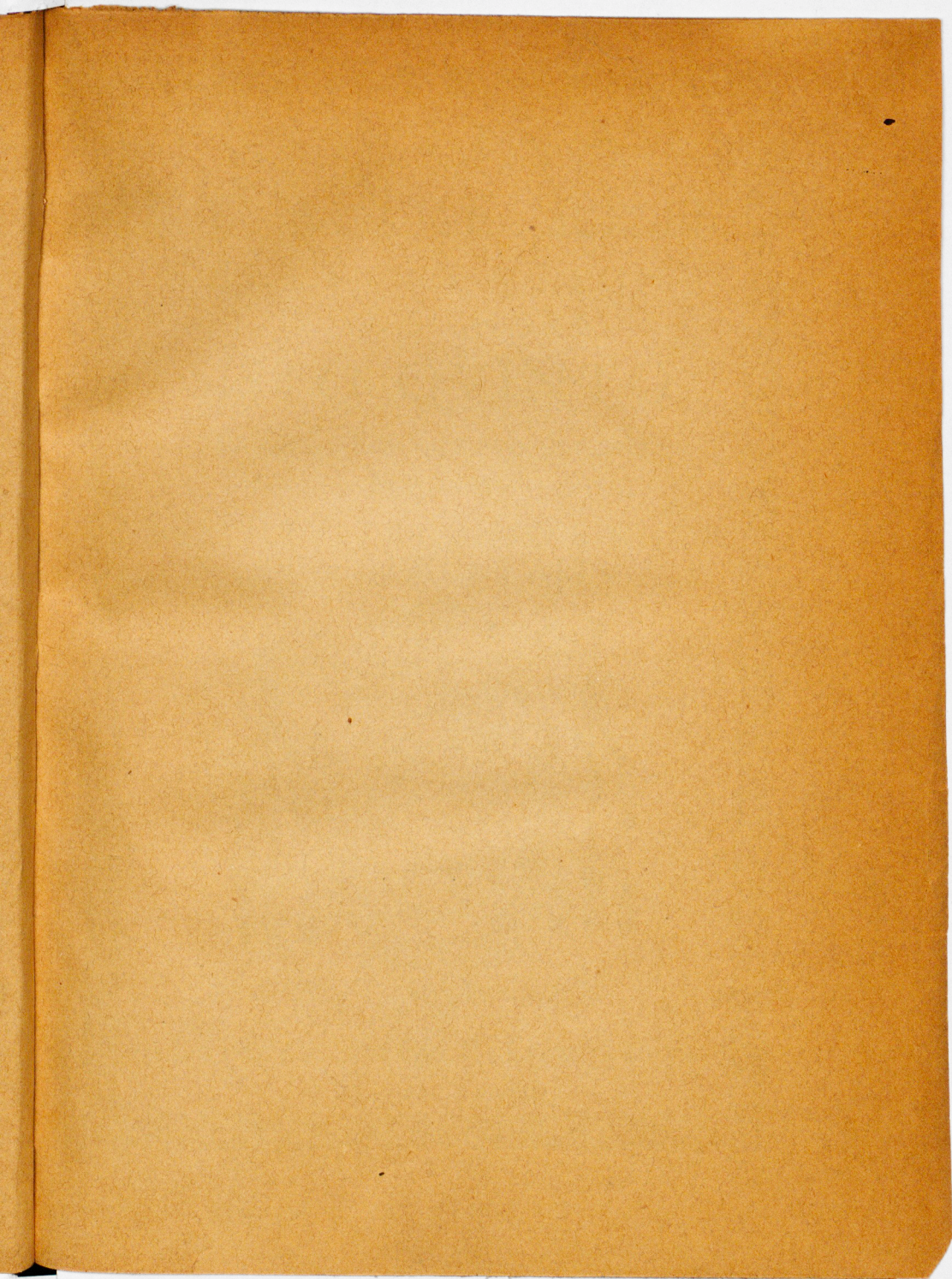
MASSACHUSETTS







A. 11079.



4.

LETTRE
INTERCEPTÉ
DV PRINCE D'ORANGES
AV DVC D'ALENCON.

Auecq quelques aduertissemens sur icelle
pour ouurir les yeulx aux
bons subiects.

Imprimé L'An LXXX.



4

LETTER

INTERCEPT

BY PRINCE DORANGE

AND DUC D'ALENCON

And the Duke of Orleans
Duke of Burgundy
Duke of Normandy

Printed by J. N. Y. K.

A V L E C T E V R.

Lecteur, icy tu treuueras vne lettre interceptée du Prince d'Orange au Duc Dalençon: mais ne t'informe point, ains croy simplement, que non obstant les ruses & astuces de ce malheureux homme, Dieu a miraculeusement permis, quelle vint en noz mains, pour par tout le monde publier, & faire cognoistre son impieté.

Tu y verras, de quel pied il marche avecq toy, quel chemin il a tenu pour abuzer & ruyner les Hollandois & Zeelandois, le conseil que il donne au Duc Dalençon, pour par promesses le tromper, persecuter la religion, tantost l'une, tantost l'autre, dresser nouveaux chasteaux, de chasser les naturelz du pays, & y introduire des estrangers, & (pour le dire a vn mot) te rendre esclau, & reduire à telle extremité, que tu n'aye iamais moyen te remettre, & maintenir en la liberté dont de si long temps tu as joy, soubz le legitime gouuernement de ton Roy, & de ses deuanciers.

Et si bien il fait semblât de vouloir procurer, & aduâcer les affaires dudiect Duc Dalençon, si est ce que son vray but est, de le circōuenir, & avec sa ruine, establir & cōfermer sa tyrânie. Icy ay, cōme desireux de tō bié, adiousté quelques appostilles pour grossieremēt faire entendre aux plus ignorās, les desseingz de ce meschant homme. Mais arreste toy sur le texte de la lettre, qui est d'estat, & de sustance, & par laquelle tu congnoistras l'inclination, qu'il à a la ruine, & totale destruction de ce pauure, & affligé pais.

ADVERTISSEMENS SVR

L'adite Lettre pour ouuir les yeux
aux bons Subiectz

LETTRE INTER

cepte du Prince d'Orainge
au Duc d'Alençon.



On seigneur. Cōsiderant l'humeur de la nation de pardeca, & cōbien est le peuple coutumier de s'esmouuoir

par craincte de quelque sinistre accident, à quelque couleur que ce soit, Et que presentement i'en voy quelque apparence causée du bruiet des nouvelles que aucuns esprits turbulens 1 poulesez par les ruses de l'ennemy, vont par icy semant, & par maniere de presage vaticinant, que le Roy d'Espagne, se seroit ja empatrony, & fait maître du Royaulme de Portugal, 2 et en espoir, d'en briefs jours occuper Lisbonne, ville capitale d'icelluy, avecq plusieurs vaisseaux de guerre, et aultres preparatifs, que lon y doit trouuer, ie n'ay sceu plus longuement dilayer, de faire à V. A. ce mot, sans pour l'importance du fait, y auoir osé entremectre le S^r. du Mont s^{ic} Aldegonde, 3 n'au tre quel confident il soit, pour vous declarer ouuertement, que nō obstant les

Væ tibi nigra, inquit cacabus olle.

Ce plus turbulent du monde, pour cacher son vice, fait icy semblant, d'estre pacifique. Ce que ne fust, & ne fera iamais, veu qu'il est tout notoir à cbacun, que doit la sortie du ventre de sa mere il a tousiours monstred vne merueilleuse & vehemente inclination, à semer toutes sortes de troubles & zizanie, entre tous ceulx qui furent onques de sa conuersation & hantise. ne tachant que par tout remuer mensage, ou il a peu auoir les moyens. & sceu troeuer la matiere y preparée. *En quam difficile est, Nouercam superare naturā. praesertim aducatione praua accedente.*

Quoy que ce peruers ennemy du repos & bien publicque. a sceu & osé cōtreminer endroit cestuy Royaulme de Portugal, ce neantmoins le Roy nostre Sire & Prince naturel, au despit de luy, & des siens, est desia (loué soit Dieu) à bon droit paruenau au but de son dessein, tenant l'entier Royaulme à sa deuotion, & outre ce l'armée de mer y treuuee ē fort bō equippage. *Fortassis rerum pacandarum gloria à Superis destinata Neptuno.*

Ou est maintenāt ce petit blistereau tant impieux & orgueilleux Aldegode. Ne voit-il pas encor, qu'il n'est qu'un Secretaire de ce qui court par la bourse d'Anuers *Ab Deus bone, Scurrarum & sceleratorum quam semper fuit infida societas: Illud profecto est sapere etiam supremo illufori & pædagogō posse illudere.*

debuoirs, que ie fay pour su pprimer 4
telles nouuelles. Toutefois elles ont trou-
uées cœurs de la commune tellien, que
depuis quelques iours ença ie la treuue
merueilleusement esbranlée, a ladicte
occasion, Signâment que lesdicts esprits
vont imprimant ceste pœur, que à la
fin les Espaignols aydez des grandes
commoditez, quilz tireront de ladicte
conqueste de Portugal, attenteront de
assaillir derechief les pays de pardeca 5
dressant audict effect, vne armée de
mer, plus puissante qu'ilz n'ont faict
iusques oires: puis qu'ils en auront plus
grand moyen, Estât leurs forces engros-
sées par l'adiunction dudict Royaulme,
dont de tout temps s'est faicte naviga-
tion tant propre en ces pays.

Ce que certainemēt par moy de prez
consideré, avec les circonstances en de-
pendans, me donne la peine 6 qu'il est
raison: ne doubât ausy, que les Espai-
gnols, comme fins & bien auisez, coup-
peront meintenant le trafficq & com-
merce, que iusques à presēt (pour estre
demeurée la porte dudict Portugal ou-
uerte) Ilz ont tacitement par conniuen-
ce tolleré avec les pays de pardeca.

Voyla mes amys, la rondeur & syncerite, de laquelle
ce Bastard Patriot Allemand est tousiours accoustu-
me vser edroit le meau peuple, Il vad par tous moyes
supprimant la verite, afin que son intention tant de
prauce, ne soit descouuerte. *Sed quid mirū, Calvinus
& Catilina hoc voluere suarum artium esse prima
rudimenta.*

Ce Maître trompeur scait treshien comprendre la
verite: mais ce n'est pas son cas la mestre en lumiere
ains plustost l'obscurcir, car autrement le peuple vien-
droit estre trop sage. *Quis aures habent, audiant & ca-
su quo nolius scientes, prudentesque in sempiternum
perire.*

Soit en mocquāt, ou a bon escient ce quil dit icy le
Roaulme du Portugal cy apres luy donnera beaucoup
de suspirs. *Et nec dubium, quin suum in caput vel
tandem ista faba cudeatur. At ipse viderit.*

⁷
C'est merueille que ce hault discoureur n'y a point
adiouste que des Royaulmes d'Espagne & des Indes,
ne viennent que Citrons, Limons, & Oranges, & que
les toilles & tapisseries des pais bas sont marchandises
d'autre estoffe. Car tout ainsy est il accoustumè de cac
queter, quant il triomphe parmy le menu peuple. Mais
bien scauēt ceulx d'Anuers & tous autres gens despit
ayans hantè le monde, combien emporte par dessus
plusieurs autres denrees venant d'Espagne, auoir du
sel, espices, laines, cuchenille, & que plus est or & argēt
tant en masse que monnoyé. Desquelles choses lon se
peult beaucoup moingz passer, que des toilles & tapis-
series, qui ne consistēt que en manufacture, & besoigne
de ceulx dudit pays bas, lesquelz a faulte de achapteurs
estrangers, demeureront cy liz, sans faire gaignaige ou
profit. Quoy aduenant lon verra le beau ieu, que Dieu
par la justice, avec le tēps dressera a ce faulx Hypocrite.
*Siquidem nefecit plebs ieiuna timere diu, imò ne
quidem. Iuppiter semper inermis esse volet.*

⁸
Considerez la grand pareur, que ce double Renard a
conceu de la resource des affaires en biē, et l'enuie que
il a de auancer la prosperite du pays. Chose vrayemēt
deplorable, que entendant, sechant, voire tastant au
doigt, toutce que passe en cest endroit, il n'y a toutef-
ois persone, qui ose entreprendre, de chastier cestuy,
qui a veue d'œil, & au iugement de chascun, est l'vnic
que autheur de toutes persecutiōs, calamitez & angois-
ses, que souffre, & doit long temps a souffrir ce bon et
miserable peuple. *Porro temporis moralem uis fe-
renda dummodo tarditas grauitate compenset.*
Nam ex emplo opus est.

⁹
Scauez vous, monseigneur, quelz sont ces moyens
pouriettez? C'est de vous embarquer en vne cruelle,
sanglante & iniuste gūerre contre le Roy Catholique
vostre bon frere, nō pas pour aduancer voz affaires,
mais afin que ce gentil Orangè par vostre iustāce, & a-
uēc le hazard de vostre vie, & de vostre honneur, & du
sang de vostre nation puisse demeurer en repos. Car
vous vous trompez, si vous attendez de luy autre assi-
stence, que faulces & mesongeres promesses. Testimoing
le grand secours que il vous a fait & de gens, & de artillerie, lors que vous assiegiez la ville de
Burch, & qu'il auoit les forces des Estatz si proches

¹⁰
Ce meschant flateur me fait rire, puis que a cest heure il ne se honty attribuer grāde prudence a celuy, du-
quel si ouuertement il se souloit mocquer, l'appellant leger, esceruelle, & ieanne follaire, mesmes quant il le
laisoit languir en la ville de Mons, luy dōnant soubz main, deuers les Estatz alors assemblez en Anuers, toutes
les nouvelles, dōt il se pouuoit aduifer, afin que il fust reiette par ceulx de Quēsnoy & autres. Vad blifre, &

Puis que maintenant il sera en leur
main d'empescher de tous costels la
traicte & yssue desdictes marchandises
7 dont l'Espagne participoit par
l'entrée dudit Portugal.

Chose dequoy les marchans, & genera-
lement ce peuple fondé sur l'entrecours
& prouffict de leur negociation, mer-
ueilleusement interessez, & ceulx de
la marine fraudez de leur entretien or-
dinaire, faict à craindre, entreront en
quelque remuement de menaige. Dieu
veuille, que ce ne soit à nostre desauan-
taige.

Et sans faulte, ils voudront chan-
ger le present estat des affaires, si dex-
tremēt, & diligemēt, & de bōne heu-
re il ny est pourueu par les remedes
dois long temps par nous pouriettez
pour estre le dangier apparāt d'en four-
dre de la consequence, que vostre A. par
sa grande prudence, 10 peult & doit
considerer.

malheureux. Le Duc Dalenon vous connoit mieulx, que vous ne pensez: sur tout bien sçavoir, que comme ne ferez mieulx a luy, n'a Prince estranger, quel qu' il soit, que iusques a present avec fait avostre propre Roy duquel avec receu tant de honneurs & de biens, *Quandoquidem qui semel scivera, nunquam bonas patet famulas.*

Ne treuvant à mon advis, aultre moyen plus conuenable à fin de r'asseurer ce peuple fluctuant, & obuiier aux desordres que lon en doit attendre, Sinon (pendant qu' il est en la presente doute & crainte de surprinse de l'ennemy, pour les desseings, que vraysemblablement il peult auoir de jecter par deçà ses forces de mer) que vostre A. enuoye de nouveau offrir son assistance. Comme ausy de mō costel je tafcheray de persuader soubs main, quelle soit de mandée 11 à ce, qu'en telle cōiuncture des occurrences (ou la necessité donnera matiere d'establir ce que V. A. pourra desirer) l'on se ferue de la plus belle occasion, que se presente pour vous faire Maistre de la Flādre, la gaignāt, 12 ou bien pour mieulx dire, l'acceptant, comme jmploré & requis du peuple necessiteux de secours estrangier, pour sa propre defense & conseruation. Par ou plus facilement il pourra estre enueloppé 13 & attiré plus auant à choses, dont par apres il n'aura aulcun ressource, quand bien il s'en voudroit repentir. 14

11
Il n'est plus temps de abuser ce bon Prince, car il a la memoire par trop fresche, de voz simulations & meschancetez passées, quāt a tous propos entre voz compaignons le appelliez ladre & contagieux. Et notamment se souuiet il de tout ce qu'apres boire avec si vilainement & souuent degorge contre la perlonne du fut Roy son frere, luy obiectant comme tyran periure, le massacre de Paris & le chasty que Dieu auoit doiz lōg temps preparé a l'Admiral Coligny vostre mignon, & fiere d'armes, qui seroit en l'aultre monde fort esbahy, que vostre fin fut aultre, que la sienne, de facō que vostre faulse mōnoye vous pouira dorefenauant bien valoir vers la populace, mais point au regard des Princes, que ont allentour deux gens de aultre qualbre, que vous estes.

12
Ce gaignage vostre, Monseigneur, seroit perte si ce ne trop grande: ausy est bien son intention tout autre, se souciant peu, que vous vous ruynez, pour ce qu'il face son profit. Mais vous serez plus aduise, que croire vn si meschant & desloyal dragon.

13
Tresbien dit il, enueloupe, puis que il n'y a chose tant propre a luy, que esb'ouyr, & malheureusement enuelouper vn chascun. *Ita namque edōctus ab hoste resiarcha Caluino, consuevit amicos beare suos.*

14
Tout ainsi fait son grand maistre le diable, procurant par tout, que a ledroit des fouruoiez il ny ayt ressource, ny repentāce. Et toutfois peuple du pays bas, tu ne doibz pas pourtant desesperer, puis que Dieu t'a donné vn Roy si doux & si bening, qui n'est pas ignorant de l'affection, que tu luy as tousiours porte, & a les predecesseurs: & qui est trebien informe, que les faulces commises pardeçà, viennent par les impostures de ce cruel & monstrueux ennemy de nature humaine, & d'aulcuns particuliers, qui sont aupres de sa perlonne.

Choses grieues doibe lon endurer de cest ingrat
& impudent estranger, puis que en general il vous
ose obiecter l'inconstance, de laquelle aultre que lui
n'est la cause. En fin, faictes de bien a vn tel, qui en lieu
de vous remercier, ne ceste secretement & par tout
vous diffamer. *Qui non dicat hunc Danum esse
frontis supra omnem modum perfricta.*

15

Ce que au temps du fut Seigneur Don Ioan (qui
lots auoit retenu en seruice certaines trouppes Fran-
coises) il proclamoit parmy le peuple estre grande ty-
rannie, & cruaulte iamais oye. il nomme a ceste heure
tout doucement, Coustumes peu conformes, veullat
croyre qu'une autrefois il ne se hōtira encores osterce
mot peu, & maintiendra, que les meurs & coustumes
des Francois & Flamengs sont, & seront tousiours
conformes: tant est il oultreucyde en toute impuden-
ce & malignite, ne se souciant de tout ce quil dist ou
fait. moyennant qu'il puisse aduancer les affaires,
*Porro mendacem oportet esse memorem, nisi uolet
pudore suffundi. Verum effrons iste Germanus hoc
curat scilicet.*

17

Sententias loquitur Carnifex.

18

Voicy l'artifice de ce cordial amy, & protecteur
de Flandre, comme il vad a toutes occasions, empe-
schant que le bon peuple, en ce quil voudroit grati-
fier au Duc, ne puisse en son endroit gaigner quelque
bon gre, attribuant leur fuit plus tost a necessite, que
a volonte, afin que le tout soit tenu pour ouurage de
luy Orange, & que les remerciemens a luy seul en de-
meurent. *Novum istud est genus auenij, & tantò
quidem detestabilius, quantò magis exercetur con-
tra illos quibus vità & fortunas debes uniuersas.*

19

Fiez vous y monseigneur, & vous verrez comme
il vous en prendra: mais comme seruiteur vostre, ie
vous cōseille ai entrer, que ne scachez cōment è sortir
Piscator dictus sapit.

Ce que ne se faisant par la presente
opportunitè, je ne voy que cy apres, lon
y puist rien effectuer, pour plusieurs res-
pects mesmes pour l'inconstance
de la nation. Auecq ce que les façons &
termes, dons vsent les Francoys, memes
ceulx qui portent les armes, estans de
peu de conformité 16 auecq les Flam-
mègs, pourroyent (en dilayant ceste ex-
ecution) apporter quelque degoust, &
aliener les vngs des aultres, comme sou-
uent il aduient, qu'en telle matiere, cho-
ses de bien petite importāce empeschent
des grands effects 17

Parquoy Monseigneur, V. A. ne
doibt aulcnuement laisser couler la pre-
sente occasion causée de la frayeur 18
dudict peuple, ains en toute celerité ha-
ster sa venue en Flandres, 19 & dili-
genter l'encheminement de ses forces.
Si non toutes au coup, du moins celles,
que peuuent estre ensemble. Bien croi-
je que ne faudront plusieurs scrupuleux
qui tacheront mettre en auant beaucoup
de difficultez. Scauoir est, que sans
faire ouuertement professiō de la nou-

uellereligiõ et persecuter 20 la Romaine
lon ny fera guaires de prouffict vers le
peuple, ioinct, que semblable profession,
pourroit cy apres causer quelque instable
empeschement, alendi oict la succession
à la Couronne de France, 21 aussy,
que le Roy d'Espaigne est puissant, &
plus aduisé, que lon n'estime, & avecq
lequellon n'acheueroit si tost, puis que
lon a veu, que le dernier Roy Henry, en
toute la felicité de son Royaulme, na
aultrefois rien sceu gaigner sur luy.
n'estant aussy d'estimer l'accroissement
d'ung Royaulme de Portugal estre si
petit, avecq aultres semblables raisons,
dont aucuns contemptatifs soy vantans
scauoir beaucoup, ne sont onques depour
ueuz. Mais quoy, il fault, ce non obstant
courageusement 22 passer outre. Car
quant au poinct de la Religio, il est tout
euident & clair en matiere. d'Estat,
23 que nul Prince aspirant a choses
grandes s'en doibt aucunement soucier.

24 Et ce mesmes, pource, que ou pis
aller, lon at tousiours a la main quelque
bonne occasion pour la changer et attem-

B perer

110
Il ne fuffit à cestui estre hereticque, & qu'il se soit le
paré du giron de l'Eglise mais pour s'accommoder de
plus à l'honneur du peuple, comme il touche icy, il
tache persuader à ce ieune Prince, que pour auancer
ses affaires, il doibt quant & quant persecuter indiffe-
remment tous le Catholiques, ayant siroist oublie, que
les ministres de la secte, souloyent cy deuant en tou-
tes leurs preches & conuenticles se opposer avecque
grand ardeur & vehemence, a toute ce que les Officiers
de iustice a ce deument auctorizez, lors juridiquement
decretoyent, pour le chastoy des hereticques,
perturbateurs du repos & bien publique. Maintenus
lesdicts Ministres, que cestoit contre la loy & liberte
Euangelicque, contraindre les consciences, ou toutef-
ois a present ilz n'estudient autre chose, que sans auc-
cun ordre de droict, & de fait, persecuter les Catho-
liques a toute sorte de cruaulte & inhumanité.

*Ita namque solent eiusmodi Pseudoprophetae, dum
rerum potuerunt, sibi arroganter sumere, quod in
aliis tam superciliosè damnarint olim.*

21
Ces contemptatifs, qu'il appelle, vous diront la veri-
té a quantesfois ilz vous meétront ce danger en auât,
& que ce menteur ne cherche, que esbranler le droict
& l'espoir qu'auéz a la succession de ceste couronne:
estant plus que certain que rien ne la vous peut plus-
tost faire perdre, que l'opinion, que vostre peuple, &
toute la Chrestienté cõcepuroit, que vous soyez faulx
meschant & desloyal, comme il est.

22
Voyez ce courageux Champiõ, qui cherche tirer la
chastaine du feu, avecq le doigt d'aultuy & persuader
ce Prince, a courageusement se faire tuer pendant que
avecq ses pantoffles, & sa longue robbe, il gratte ses
ongles en Auers.

23
Il dit fort bien, parlant toutefois del'estat des im-
pieux Atheistes, entre lesquelz cestuicy dois long tẽps
a meritè le premier rang, mesmes par dessus le grand
Patriarche Aldegonde, veu qu'il a si bien catechizé, &
institué, que de disciple il est venu ia maistre.
*O praecox praestansque ingenium ad infernaliamy-
steria capessenda.* 24

Et vous Messieurs de la religion pretendue re-
formée, qui avec tant de chaleur vous efforcez, de sta-
blir & auancer vos impietez, regardez comme vostre
chicf prend l'affaire a cocur, qui sera tousiours pre-

de vous ruiner, & se joindre aux catholiques, si les humeurs du peuple, & l'estat des affaires le requierent *Hoc enim tantum putauit sibi negocij dari, populo ut placerent quas fecisset fabulas.*

25

Il a sy bien atemperé la religion en Hollande & ailleurs que presentement on y treuve quasi autât de religions que de testes, dôt alasin s'enfuyra indubitablement *illud Propheticum, Dixit insipiens in cor de suo, Non est Deus.*

26

Il est bien sy de tromper & abuser vn Pape, considéré que de Pintinque des meschans, il ne scait, & ne peult iuger, *At Deus cordium scrutator nec ridetur nec decipitur.*

27

Peuple du Pays bas souuienne toy, avec quelle furie ce bon Patriot ta induyt a desmanteler & razer les chasteaux, que luy, Aldegonde, & leurs ministres *SPECIOSIS VERBIS* appelloyent, Nids de Tyrans: & considère le bon & salutaire conseil, qu'il donna ce Prince estranger, de dresser nouueaux chasteaux, & nouuelles fortresses pour te reduire en vn miserable & perpetuel seruage & bourreler ta conscience, soubz pretexte maintenant dune religion, mainrenant dyne autre en recompense de tant de biens que luy as fait. *Hac scilicet acceptorum beneficiorum recordatio.*

28

Voyez doncq la liberalite de ce brimbeur Allemãd en faisant offe de ce qu'il ne peult vendre. Pourquoy ne dit il, Venez hardiment Monsieur le Duc, Car pour vous tesmoigner l'affection & sincerite de mon cœur & dōner exemple aux aultres prouinces, je vous mectray en mains tout prōptement la pleiniere iouissance de Hollande & Zelande, & suis prest vous ceder, & y seruir, comme appartient a Prince de telle extraction que vous estes: Mais comme il ne cherche qu'aduancer son propre fait soubz le manteau dudit Duc, aussy se gardera il bien de passer si auant, pource que luy comme naturel ennemi de tous Princes & superieurs fait son cōpte demeurer maistre de melieur, & touchant la reste, se seruir dudit Duc, comme de son bochier, afin pouuoit tant plus longuement defendre son nid de Hollande & Zelande, esperant par le moyen dudit Duc, teilement establir ses affaires, que les deux Roys d'Espaigne & de France sattacheront ensemble, & que cēpēdant il demeurera *SPECTATOR FABVLÆ* me persuadant toutcōis, que ce bon Duc n'est pas tant despourueu de jugement & conseil, comme vous estimez. Et si neantnoings par quelque destin fatal, Dieu permeroit, qu'il se voutut fier de vous, ce ne sera que pour bien peu de temps. Car a la fin, les Princes, comme ilz sont amys des trahisons, ainsi Dieu en dispose, que tousiours se monstrent apres ennemis des trahistres. Tant est layde & execrable la faulte de la trahison, que melmes les ennemis (combien qu'ilz en profitent) l'ont en abomination. *Proh Iuppiter quàm horrendum facinus, principem & benefactorem prodidisse suum*

perer 25. aux humeurs du peuple, & l'Estat des affaires, Si comme il n'est onques trop tard, a ce requierir. & employer les absolutiōs des Papes, veu que à Rome lon les a si bon marché. 26. comme vostre A. le scait

Ce pendāt, l'occasion de la cōtinuatiō de ceste guerre apportera avecq soy, que V. A par le moyen de ses garnisons & aultres forés, 27 que si pourrōt dresser, se fera Maistre 28 de plusieurs notables villes de Flandres, & Brabāt écoires que les Bourgeois, s'y opposassēt, Car apres l'on les rengerá bien a telle religion, que V. A. trouuera, pour son seruice conuenir, Chose que grandemēt aduancera son credit, & reputaciō vers les mesmes Catoliques de Frãce: Et par ainsi ladicte succession a la Couronne, ne sera de rien empeschée, ains plustost

Tellement, quil ne reste, que proptement se resouldre, & sans aucun dilay metre la main à l'oeuere. Car sans que V. A. y travaille beaucoup, la matiere est tant preparée, que les seuls Ministres

30 & prescheurs acheuerot le tout vers le peuple, Seulement conuiendra auoir sogneux regard de contenir pour ce commencement les soldats en quelque discipline, & peu à peu s'en faisant quiete des naturels 31 (qui ne pourrot si tost oublier leurs Princes anciens) dextremement y fourrer le plus grand nombre de subiects de France, & aultres estrangiers confidens que l'on pourra.

32

Ce que sera fort aisé deffectuer, tantost sur vng pretext, tantost sur

Contentez vous Catholiques, puis que ce n est a vous seuls, qu on est veult. Car soyét Caluinistes, Martinistes, Adamistes Anabaptistes, ou aultres, il ne fault estre que naturelz du pays pour estre vne fois dechassez. O cruel & inhumain boureau sont ce icy les fructs de ton Patriotage, que tu veulx estre autheur, de dechasser les naturelz du pays desquelz tu as receu tant de douceurs? Et a quelle fin? Non seulement pour nous priuer de noz biens, & de nostre substance ains aussi pour abandoner l'honestete & chastete de noz femmes & filles, a la puante, oultrageuse, & desordonnee volupte de toute forte destrangere. Tel donc sera le payement du Prince d'Espinoz du Seigneur d'Inchy de Riboue, des colonnels d'Anuers, & generalement de tous ceulx qui te suiuent & quit ont tant hainement recully *Naturam enim gratia mutare non potest*

32

On est celuy, qui de sa vie ayt onques ouy aduis plus cruel & ingrat *Adeone miseri prae amore iam excludamur foras?* O serpent venimeux, par dessus tous autres, come a esté possible, que vous soit eschappe vne chose tant pernicieuse contre les miserables naturelz du pays qui non seulement vous y ont nourry & nourissent, mais aussi pour vous garantir, de la justice & main forte du Roy, ont mis en hazard femmes, enfans, & toutce quilz ont che en ce monde. *Proh Iuppiter, quam fœda & insolens hæc est tantorum beneficiorum retributio. Horret profecto animus tam nefandi consilij, quale hic suggeritur, meminisse.*

Vous en seriez bien marry Monsieur le Priace, car il y a trop long temps, que vous, avec les sedicieux de France, cherchez ruyner, & abolir ceste couronne.
Et saps consilium malum consultori pessimum m.

30

Sans faulte les beaux ministres Caluiniers ont tres grand credit & authorite puis quilz ont en mains les Principautez & seigneuries. Regardez je vous prie, l'orgueil & temerité de ces belistres, qui font si ouuertement la guerre a tous les chiefz & Princes de la Chrestienté, Ne seroit il pas temps, que les Princes commencentent ouuir les yeulx, & s'entreyder, pour extirper ceste mauldicte race. Certes il est plus que temps, ne soit, qu'en lieu d'accabler les turbulens, eux mesmes veullent cy apres estre les accablés. Car ces Gigans Atheistes, s'ilz eussent la force conforme a leur damnable volonte, qui doute, qu'ilz ne voulussent depescher, voire massacrer tous les Princes en vn coup? Tant sont ilz cruels & sanguinaires: notammēt forcez a lobseruance de ce, que Dieu leur a commandé, nestant sans mistere ou finesse, quilz ont si dextremement commencé leur tragedie des Superieurs Ecclesiastiques, comme des plus foibles & despourueus des moyés, pour soppozer a leur furie: mais leur principal but est, oster le glaue de iustice aux Princes seculiers, qu'ilz redoubtent sans comparaison, daudantage que les censures de l'Eglise de facon que la perseucution de l'estat Ecclesiastique n a esté qu vn preparatoire, pour apres, & de mesme chemin abbaïsser voyre citeindre la souueraineté de tous princes. veu qu'ilz n aspirent qua vne vie licentieuse & permission de faire tout ce qui leur plaist, sans en estre repris.

A cela donc vous sert le pretexte de religion, que vous auez si souuent change, & est bein a croire, que si le age ou la mort ne vous empeschent, vous vous serrez rebaptizer, ou Mahometizer, pour a vn coup es-pouiser vne douzaine de Nonnains si tant est, que les puissiez seduire, & que les humeurs du peuple le requierent.

O Iuda Iscathioth, qui auroit loisir pour bien particulièrement esplucher le tout lon ne troueroit pas en ceste lettre vn seul mot, a raison duquel ne meriteriez cent mil coups de poignart au trauers de vostre meschant cœur, ne pouuant croire, sinon que cōme Lucifer Prince de l'enfer, vous a fait escrire ceste lettre, tout ainsi ce bon Dieu s'est employé pour la faire tomber es mains de gens de bien, afin que elle soit diuulguee par toutes nations & prouinces de la Chretiente, lesquelles doreſenauant, si elles sont sages, ne faudront soy bien contregarder de vous & des vostres.

Vous vous en garderez bien, car vostre naturel n'est pas de dire ce que vous pensez.

At te Dū, Deaque omnes perdant, furcifer, snosque, Malis enim corui, malum onum.

O miserables & vrayement malheureux Hollandois je vous prie pesez vn peu ceste periode. Le text de la lettre est il point clair? Que pourriez vous maintenant demander dauantaige? Voyez vous pas que le pot aux roses est plus que descouuert? Que dira a ceste heure vostre Aldegonde? Y a il que replicquer? Que vous semble? Est il temps de plus longuement dissimuler? Non vrayemēt. Ce grand Dieu s'en courroucera bien asprement, & ne faudra vous abādonner du tout si vous ne faictes telle demonstration, qu'il appartient a voz honneurs & debuoirs. Lon est bien contrainct souffrir patiemment les impostures des abuseurs, pendant, qu'elles ne sont encor congnues. Mais quant par l'ayde de Dieu elles se vont descouurant, lors est il plus que temps. d'oster le masque.

Nam frustra ad louem recurrit, quicumque vecors perire, quā ipsemet quid possit, experiri malit: dat namque Deus omne bonum sed non per cornua

aultre, Puis, qu'il y a si grāde diuersité de Religions 33 & que lesdites naturels ayans desia gousté la douceur de l'exemptiō de toutes loix, & ordonāces sont deuenuz, si orgueilleux, & ipudés, 34 que quasi à chascune heure ils donnent tresgrandes occasions pour s'attacher a eulx. Le mesme chemū ay ie tenu en Hollāde, & Zelāde: y ioinct plusieurs autres moyens, lesquels en temps deu, & oportun, seray entēdre de bouche a V. A. sās m'en reseruer chose que soit. 35 Car autrement les diuulguer par lettres ou s'en confier a personne viuāt ne seroit qu'vne sottise, & temerité manifeste, veu que ma vie, mon salut, 36 & de iouts les miens en dependent: 37

Veuillant bien aduertir, qu'il ny a chose pourquoy V. A. doieue changer sa premiere resolutiō, Car y entrāt avecq

belles, & larges promesses 38. Ion
viendra bien au dessus de ce que se pre-
tend Tenant le mesme pied, & trasse
que iay tenu dois le commencement. Par
ou il est tresaise d'abuser vng peuple 39
y employant quelque artifice. Le tout
gist en la celerité, tant pour les raisons
y reprinses: comme ausy pour euitier,
que les Flamengs legiers à croire, 40
(se mectant l'affaire à longueur) ne sy
refroidissent & changēt leur resolutiō
ainsi que aultrefois, lon à trouué estre
aduenu.

Ne faisant doubte, que se treuuant
V. A. en l'ouuraige, elle recognoistra,
que luy subministreray 41 tout ce,
quelle pourra desirer, sans y manquer
en chose, que puist seruir au but que se
pretend, Aquoy pourra aultant plus
aisement paruenir, V. A. pour l'opiniō
que lon aura cōme ausy conuient quelle
liu. gue, & face courir le bruiēt,

38
Ainsi en as tu fait dois le ventre de ta mere. Pre-
mierement a L'empereur Charles V. d'eternelle me-
moire, qui t'a si largement beneficé: depuis au Roy
ton maistre: apres a les pauures subiects, & successiue-
ment depuis la Pacification de Gand. Testimoing les
villes de Hailem, Schoonouen, Vtrecht, Amsterdam,
& aultres, qui suyuant icelle, se sont remises loubz ton
gouuernement, & les execrables sermens, que tu as
fait aux Estats lors qu'inconsiderement ilz t'ont ap-
pellé, & admis en leur compagnie. *Scilicet vs lupus
inter oues.*

39
Il dict la pure verité, car il ny a chose plus facile,
que faire touruoyer vn peuple, mesme quant il est bē
& simple, & quant le trompeur, qui se meēt en be-
songne, a desia abandonne son createur, ne tenant plus
compte de son honneur, foy, & serment, comme dois
plusieurs années tousiours a continué de faire ce grād
Reformateur des pays bas, lequel ne ayant onques
seu mesnager sa petite famille, & moingz contregar-
der l'honestete de sa femme, at osé entreprendre ce
grand faix, de gouuerner la masse des affaires, & mes-
mes ordonner sur le fait de la religion, ny plus, ny
moins, que si conioinctement avec S. Pierre, il eut re-
ceue les clez, & luy fust est commise la garde du Para-
dis. Ce meschant Cocu, n'estāt accoustumé, qu'à trou-
bler le monde, & malfaire, veult icy faire le tyran de
nos consciences, voire nous monstrer le chemin de
nostre salut, duquel scait on combien il a'est de long
temps fouruoye.

*Insignis profecto Moyses, qui alijs viam monstratum
rus quam ipsemet ignorat: praesertim vero ad Deum
quem odisse & oppugnare nunquam desijt.*

40
Trop legiers vrayement ont ilz estē a te croyre
& hinc fundi nostri calamitas.

41
Croyez le Monseigneur, quil ne manquera a vous
subministrer tout ce qui se pourra desirer, pour parue-
nir au but que lon pretend, qu'est, d'avec vostre ruine
maintenir la grandeur.

est tout faulx & double cest estrange, Combien de lettres & scelez de Roys, & princes voisins il doit ces annees passees auoir contrefait, pour abuser ce bon peuple, le faisant croire & esperer mens & merueille, tantost d'un costé, tantost d'un autre. icy peuvent estre remarqueables braues inuencions & expedients, quil dict vouloir subministrer a ce Duc pour le faire recepuoir & installer en la Flandre, monstrant par ce tout clairement, la petite & maigre opinion, quil a de sa preudhommie, puis qu'il espere le pouuoir attirer au crime de faulsaire, & par tel commencement peu a peu l'accoustumer a tous autres vices, etquelz luy mesme s'er si profondement plong.

Speciosa sanè charitas, imbuere proximum iisdem artibus, quibus Rempub. conculcaueris insigniter.

Le Roy treschrestien est trop vertueux, pour sitost oublier le bienfaictz, qu'il a receu du Roi Catholique son bon frere: entre lesquelz si Dieu plait, se nourrira si bonne correspondance qu'il y auramoyen de chastier la desloyauté de toy, Monstre infernal, & de tes semblables.

Icy gist le lieure: La crainte quil a, d'estre avecq le temps desaiu de plusieurs villes, luy fait monstrer ceste bonne inclination vers le Duc, & non pas l'affection ou volonte quil ay de procurer son aduancement. Car le tout bien considere quelle affection peut lon attendre de celui, qui doit la premiere heure des troubles pász en France, non seulement a tousiours suiuy le party des rebelles du fut dernier Roy, mais a aussi travaille toutce que humainement lui a esté possible pour faire, a iamais offer & perdre la couronne de France au Roy, a Messeigneurs les freres, & a toute leur posterite, ayant a la fin susdit plusieurs fois y enuoyé, & a ses propres fraiz entretenu le fut Comte Luys son Frere, & beaucoup d'autres semblables Catalinaires. Chose qui certainement ne doit si tost estre mise en onbly, comme lon s'assure ne sera ledict Duc ains que plustost fera dextrement son mieux pour en vengeance d'un meffait si exorbitant, luy faire en temps oportun experimenter ce que vault offer telz princes, & soy meler de leurs estats & affaires. Car pour dire la verité semblables turbulens estpriés bouillans debuoyent par commune main de tous princes voisins, estre chastiez & persecutez pour estre leurs mesuz, a cause du mauuair exemple si pernicieux, & a craindre de tous princes en general, si

voires faire escrire quelque lettres par le Roy Treschrestie vostre frere (quand bien ne seroit que cōtrefaict) 43 par laquelle il puist conster au peuple, que Sa Ma^{te}, à part en la besongne, & que b'emprinse se fait de son sçeu, & adueu

Ne veuillant ce pendant delaisser de confesser, que ou V. A. a la suggestion d'aucuns de petit courraige postposé encoires, de meètre vne sienne tant louable resolution à prompte executiō, Que ie ne voy moyen, selon le temps qui court que ie puisse seul pour veoir a la garde & conseruation de Prouinces de si grande extendue, & frontire, 45 Mesmes, que faisant ledict Ennemi son entreprise de mer, sera force que ie me retire en Hollande & Zelande, pour m'y opposer. 46 Demeurāt ce que reste de la terre à benefice de nature, si V. A. sans respect, à l'opportunité de ceste occasion tant propice, & soubaidable, ne prend l'affaire à coeur, à fin, que tout à vng coup ne soit perdu, ce que par espace de tant d'annees, a esté acquis avecque tant de peines, Car quant à Monsieur L' Archiduc Mathias, 47 Comme pour son eage, il est encoires mal propre

pour soustenir telle masse, & que de soy
il n'a aulcun appuy, pour porter tel
faix l'on troeuera facilement quelque
occasion, & moyen, pour le renuoyer,
content a son pays. Lesquelles poinctz
way vullu plus longuemēt celer a V. A.
La suppliant les voulloir serieusement
examiner, & suiuant sa debonnaireté,
me honorer de quelque responce sienne
Et ce, par la mesme voye de mer, puis
que par terre, y à tāt de hazards, afin
que ie puisse entēdre, cōme dore senauāt
m'auray acōduire, en ce que reste à faire
Me confiant, que tout ce, que deßus,
non seulement sera prins de bonne part.
Mais aussi tenu secret. 48 Et apres
auoir sur ce presenté a la bōne grace de
V. A. mes treshumbles recōmendations,
le prieray le Createur, quil vous doint.
Monseigneur. en parfaicte santé, vie
treslōgue. & tresheureuse, D'auuers.
Ce dernier de Iuillet 1580.

Desoubz estoit escript

De V. A.
Treshumble Seruiteur

Et signé

Guillaume de Nassau.

La Superscription estoit

A son Alteze.

comme ausy l'on voit rarefois qu'un Prince seul y
jouisse, tant est ce mal contagieux. & le plus souuēt
il fault d'une prouince a l'autre, comme nagueres
auons veu de France en Flandre, & parcy deuant en
plusieurs autres endroitz de la Chrestiente.

46
O pauures Hollandois & Zeelandois, ce bon hom-
me, apres vous auoir aultrefois si malheureusement
pippe, fait son compte, pour ne vous laisser trop lōg
temps a vostre aise, de s'aller reicher ver vous, pour
(comme il dit) s'opposer a l'eanemy.
Scilicet si se iterum a te patiūm decipi, Scelerate.

47
Ah meschant, vous auez trop long temps abusé
de la bonte, & facilite de ce ieusse Prince, l'ayant pre-
cipité en vne infinité de choses mal seantes au lieu,
dont il est iū. Et maintenant vous sceurez le r'en-
uoyer avec sa courte honte, & en inthronizer vn aut-
tre, pour semblablement le tromper: doat (ti Dieu
plait) vous recepurez le loyer, que vous meritez,
Furor fit sape la sa patientia.

48
La chose sera si secreta, que tout le monde en scaura
a parler, ausy biē par mer que par terre. Et commē
vous auez fait grand banniere, de publier les lettres du
Cardinal de Graunelle, les falsifiant en plusieurs en-
droits, oires quelles fussent de peu de substance, & que
veritablement il montre par icelles l'affection, quil a
au bien & repos de ces pauures pays, pēs que Dieu
a permis, que ceste vostre vint en noz mains, pour
par tout faire paroistre vostre impiete, pour laquelle
vous serez puny. *In iustissimo Dei iudicio.*

Vous priant prendre de bonne part le charitable
admonestement que ie vous donne, & me pardonner,
que ie n'ay pas dit pis, comme ieusse bien pu faire, &
auecq grand fondement. Le surplus seront Alde-
gonde & Villers, *Scurra in maledicendo insignis.*

